

Je peux réduire mon exposition aux fumées de combustion dans ma maison !



Chauffe-eau et cuisinière au gaz, poêle au pétrole, feu ouvert, bougies, cigarettes... A l'intérieur des logements, les fumées de combustion font partie de notre quotidien. A l'extérieur, les feux de jardin, les fumées de cheminées ou les gaz d'échappement des voitures constituent également des sources non négligeables de ces fumées, produites par des combustions incomplètes.

En cette période hivernale assez dure, qui nous incite, plus qu'à l'accoutumée, à nous calfeutrer chez nous en obturant toutes les ouvertures, ce danger est d'autant plus réel !

En effet, outre de l'eau et du gaz carbonique, d'autres substances accompagnent souvent les combustions comme le formaldéhyde ou le benzène, par exemple. Ces substances sont dangereuses pour la santé et provoquent irritations, maux de tête et problèmes respiratoires. Ces symptômes s'amplifient lorsque la ventilation des locaux n'est pas assurée.

L'exemple le plus représentatif du risque encouru concerne sans doute le monoxyde de carbone (le redoutable CO), qui provoque annuellement une trentaine d'accidents mortels dans notre pays (source : rapport 2009 Centre Anti-poison). Les causes les plus fréquentes de ces accidents : une installation au gaz mal entretenue ou des comportements imprudents (comme le fait d'obturer les grilles de ventilation, par exemple).

Soyons donc vigilants, dès à présent, et réduisons notre exposition aux fumées de combustion en limitant les sources domestiques, en faisant entretenir annuellement nos appareils de chauffage par un professionnel et en renouvelant régulièrement l'air de la maison. Isoler ne veut pas dire transformer sa maison en bouteille Thermos étanche !

«Je peux réduire mon exposition aux fumées de combustion dans ma maison!» constitue la 9^e fiche, éditée par Espace Environnement dans la série « La Santé et l'Habitat ». Celle-ci donne à chacun des conseils pratiques au quotidien. Elle a été réalisée avec le soutien de la Ministre wallonne de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances, Madame Eliane Tillieux. Elle est disponible sur demande au 071/ 300 300 (gratuite mais frais d'envoi de 1,25· pour une fiche).

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL:

<https://www.ecoconso.be/content/je-peux-reduire-mon-exposition-aux-fumees-de-combustion-dans-ma-maison>